

Contrat d'apprentissage

Guide employeur

484 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY
14 760 BRETTEVILLE SUR ODON

CONTACT@CAENTRAINING.COM

02.31.91.76.55

ANNÉE: 2025/2026

CAEN TRAINING FORMATIONS





Chers Employeurs,

CAEN TRAINING FORMATIONS est fier de collaborer avec des structures comme la vôtre pour offrir aux jeunes une expérience enrichissante et formatrice. L'alternance permet non seulement de transmettre des savoir-faire, mais aussi de créer un lien fort entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise.

En tant que partenaire engagé dans la formation des jeunes, nous souhaitons vous accompagner pour vous aider à mettre en place la partie administrative de l'alternance entre votre structure, votre futur salarié et futur stagiaire de la formation professionnelle et notre centre de formation.

Ce guide s'adresse à vous, que vous ayez déjà une expérience avec l'embauche d'un salarié, ou que le projet d'embauche d'un jeune en alternance soit une première pour votre structure!

Bien à vous.

L'équipe pédagogique

Le contrat d'apprentissage

COMBIEN ÇA VA COUTER?

1 . Les frais pédagogiques de la formation

Ils sont **pris en charge par votre OPCO**.

Le montant de ces frais dépend d'un barème établi et révisé chaque année par France Compétences en fonction du type de diplôme préparé, de la durée de la formation et de la branche professionnelle dont dépend votre structure.

Pour connaître votre **OPCO**

<https://quel-est-mon-opco.francecompetences.fr/>

Pour connaître votre convention collective **IDCC**

<https://code.travail.gouv.fr/outils/convention-collective/entreprise>

Pour connaître le montant des **frais pédagogiques**

<https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>

2. La rémunération de l'apprenti

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 à 29 ans
1 ^{ère} année de contrat	27%du SMIC	43%du SMIC	53%du SMIC *	100%du SMIC *
2 ^{ème} année de contrat	39%du SMIC	51%du SMIC	61%du SMIC *	100%du SMIC *
3 ^{ème} année de contrat	55%du SMIC	67%du SMIC	78%du SMIC *	100%du SMIC *

*ou du SMC (salaire minimum conventionnel de votre branche professionnelle) si celui-ci est plus favorable que le SMIC, à partir de 21 ans.

COMBIEN ÇA VA COUTER?

3. Les charges

Votre apprenti est un salarié à part entière, ce qui induit certaines charges légales en lien avec cette embauche

La complémentaire santé d'entreprise

Tout employeur du secteur privé (entreprise et association) a l'obligation de proposer une couverture complémentaire santé collective à ses salariés, sauf exceptions. Cette couverture peut être assurée notamment par une mutuelle.

La participation financière de l'employeur doit être au moins égale à 50 % de la cotisation (le reste à la charge du salarié).

Toutefois, votre apprenti n'est pas dans l'obligation d'accepter cette complémentaire santé (notamment s'il est déjà couvert par ailleurs, même en tant qu'ayant droit, par une autre complémentaire santé).

La prévoyance

L'employeur, pour les salariés non-cadres, n'est pas dans l'obligation de mettre en place un contrat de prévoyance pour ses salariés, mais il peut le faire s'il le souhaite. Ce type de contrat permet d'offrir certaines prestations dans des cas particuliers tels que décès, accident ayant causé une invalidité, arrêt de travail..

La retraite complémentaire

Tous les salariés du secteur privé ont droit à une retraite complémentaire Agirc-Arrco.

Pour connaître la **caisse de retraite complémentaire** dont votre structure dépend

<https://www.espace-entreprise.services-retraite.fr/prod-simape-cmc-ihm/#/connaître-ma-caisse>

Faire la DSN et éditer le bulletin de salaire

Il est tout à fait possible de tout gérer soi-même, sans passer par un comptable ou un service externalisé RH, mais en cas d'erreur sur le bulletin de paie, le montant de cette erreur sera à la charge de l'employeur, ce qui implique d'avoir une veille légale du code du travail et en matière de droit social (cotisations patronales, caisses de retraite..)

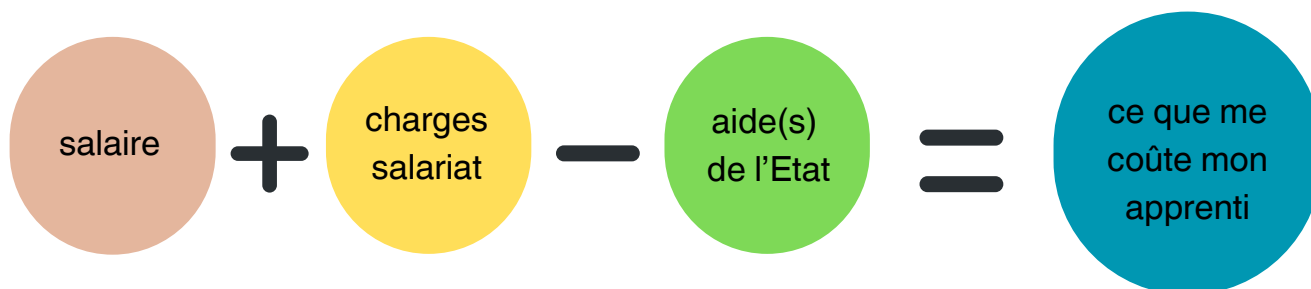
Il est obligatoire de suivre et de saisir chaque mois des variables : heures de présence, congés..

Il existe des entreprises spécialisées qui peuvent vous accompagner dans toutes ces démarches. Il faut compter environ 30€ par mois pour l'édition d'un bulletin de salaire et la saisie des variables mensuelles.

Le contrat d'apprentissage

COMBIEN ÇA VA COUTER?

EN RESUME



Pour connaître le montant des aides de l'Etat dans le cadre de l'embauche d'un jeune en contrat d'apprentissage



Recrutement d'un apprenti : ce qui change

Le montant maximum de l'aide à l'embauche d'un apprenti vient d'être modifié. Les conditions pour demander cette aide évoluent aussi.

servicepublic.fr / Feb. 26

Pour faire une simulation du coût de votre apprenti, n'hésitez pas à consulter le site du Portail de l'Alternance



SIMULATEUR DE CALCUL D'AIDES AUX EMPLOYEURS Étape 1/3

Le portail de l'Alternance est développé par le Ministère du Travail.

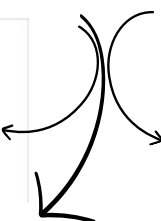
Portail de l'Alternance

ou la page de l'OPCO dont vous dépendez.

Opco Atlas

Il existe de nombreuses solutions pour recruter de nouveaux collaborateurs en alternance. Celles-ci vont dépendre de vos objectifs et de la nature des profils que vous recherchez. Atlas vous accompagne...

Recruter un alternant



Former les salariés

Cette page propose du contenu personnalisé selon les filtres suivants.

Akto



Calcul'Alternance

Calcul'Alternance ! Un simulateur et comparateur du coût de vos contrats en alternance : Estimez, comparez, recrutez !

Afidas

Le contrat d'apprentissage

LES ETAPES

Vous : la structure d'alternance

Nous : le CFA

Engagement de principe entre le futur apprenti et vous

Envoi du modèle de fiche de renseignements
(base de travail pour établir les documents contractuels : CERFA, convention de formation, convention d'alternance)

Remplissage de la fiche de renseignements
Attention à bien remplir TOUS les champs
Penser à joindre l'ancien contrat d'apprentissage le cas échéant

C'est le moment de vous rapprocher de la personne qui gère le volet social dans votre structure (comptable, trésorier par exemple) ou d'une entreprise spécialisée dans les ressources humaines et la paie

Pour le moment il ne nous est pas possible de faire la demande d'aide à la prise en charge de la fonction tutorale via notre outil de gestion. Vous devrez donc en faire la demande via votre portail adhérent

Elaboration du CERFA, de la convention de formation et de la convention d'alternance)

SIGNATURES
Apprenti
Tuteur / maître d'apprentissage
Responsable de la structure
Représentant légal si l'apprenti est mineur au moment de la signature

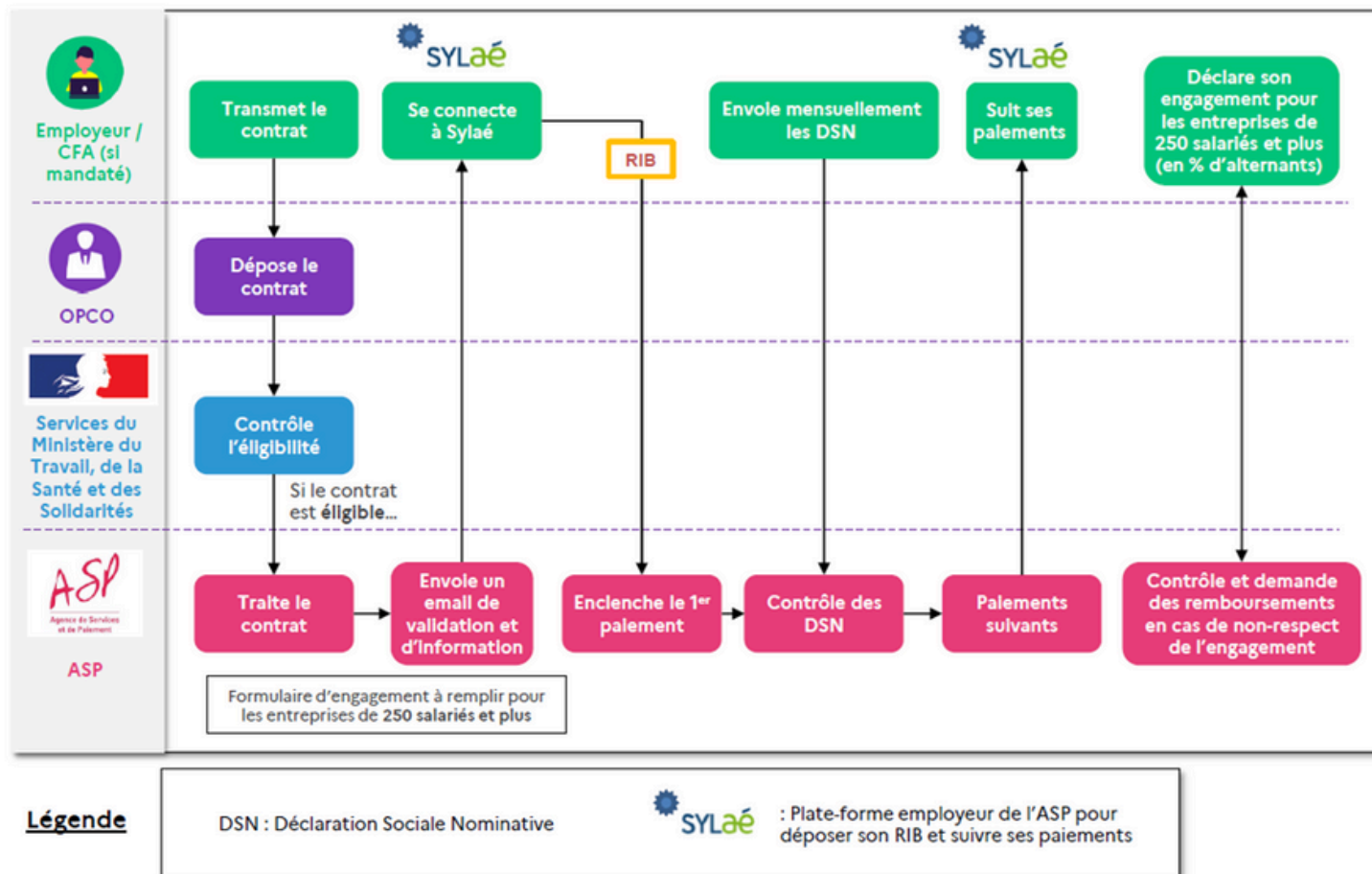
Il faut vérifier que votre portail adhérent OPCO est opérationnel ou faire une demande de création de compte si vous n'avez jamais eu de salariés auparavant

Demande de prise en charge du coût de la formation auprès de votre OPCO

Le contrat d'apprentissage

LES ETAPES

Les étapes clés du circuit du contrat éligible à l'aide



Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités

Source

Accueil

Le portail de l'Alternance est développé par le Ministère du Travail.

Portail de l'Alternance

Le contrat d'apprentissage

COMMENT ÇA S'ORGANISE?

Vous avez embauché un apprenti dans le cadre d'une formation **en alternance**.

L'alternance est une modalité de formation qui repose sur un **temps de formation en organisme de formation et un temps de formation en entreprise**.

Par principe, la durée du contrat d'apprentissage est égale à la durée du cycle théorique (durée de la formation).

Toutefois, il est possible de faire commencer le contrat 3 mois - 1 jour avant le début de la formation théorique et de le faire finir 2 mois - 1 jour après la fin de la formation théorique.

La répartition des temps en théorie (formation en centre de formation) et pratique (formation en structure d'alternance) est définie dans le calendrier de formation qui vous a été communiqué.

Quelques précisions :

- Sauf exception, votre apprenti sera toujours en structure d'alternance sur les périodes de vacances scolaires
- La durée de travail hebdomadaire est de 35 h, temps de formation en centre de formation compris.
- Les temps de formation en FOAD (formation à distance) sont des temps de travail obligatoires et sont compris dans les 35h de travail hebdomadaires réglementaires.
- Votre apprenti est un salarié à part entière, qui a droit à 2.5 jours de congés par mois travaillé.
- Les congés seront posés obligatoirement pendant des temps en structure d'alternance : il n'est pas possible de poser des congés sur des temps de formation en centre de formation.
- Concernant la possibilité de travailler sur les week-ends ou un dépassement des 35 h de travail hebdomadaires réglementaires, vous devrez vous référer à la convention collective dont dépend votre structure et en appliquer les règles.

Exemple d'une semaine de formation type

Présence en centre de formation
(14 h)

FOAD
(3.5h)

Présence en structure d'alternance
(17.5 h)

Présentation de **C.A.E.N TRAINING**



Société créée en 2015, axée sur la formation professionnelle dans le champ des métiers du sport et la préparation physique pour athlètes de haut-niveau. C.A.E.N Training est composée de 6 salariés et 3 gérants.

NOS VALEURS:

Caen Training affirme sa volonté de faire de ses champs d'action des espaces d'éducation au « vivre ensemble ».

L'éducation telle que nous la concevons participe au double processus d'autonomisation et de socialisation des individus. Aider chaque être à grandir, à être soi avec les autres, en participant à une expérience de vie collective.

La citoyenneté est une activation des valeurs de compréhension mutuelle et de solidarité. Elle tend à susciter chez l'individu une attitude constructive en lui faisant prendre conscience des autres et du monde dans un esprit de tolérance. La laïcité, le respect et la fraternité sont les fondements d'une vie harmonieuse et source d'échanges. Pratiquer la laïcité comme l'ouverture à la compréhension de l'autre, c'est accepter les différences dans le respect du pluralisme sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de conviction, de culture et de situation sociale. Œuvrer pour la laïcité c'est réaffirmer la liberté d'expression de chacun, contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion et d'injustice. Nous apportons à l'application de la laïcité une véritable dimension éducative. Elle concerne l'équipe d'encadrement tout comme les stagiaires.